DÉCLARATION POUR LE VERSEMENT DES PRESTATIONS DE VIEILLESSE AU MOMENT DU DÉPART À LA RETRAITE ANTICIPÉE

Nom				
Prénom				
Né(e) le				
Etat civil	☐ marié	☐ célibataire	☐ divorcé	☐ veuf
	☐ partenariat enregistré			

☐ Je souhaite que mon capital soit versé à la Fondation institution supplétive LPP. À l'âge de 65 ans, la prestation de vieillesse pourra être perçue sous la forme d'une rente ou d'une indemnité en capital unique.

☐ Je souhaite que les prestations de vieillesse me soient versées en partie sous la forme d'une indemnité en capital unique. L'indemnité en capital doit représenter soit

CHF _____ ou _____ % (une seule indication!)

du capital de vieillesse au moment de la retraite anticipée. L'avoir restant du capital doit être viré à la Fondation institution supplétive LPP.

☐ Je souhaite le versement d'une indemnité en capital unique*.

DONNÉES BANCAIRES

Nom de la banque		
Rue		
NPA / lieu		
Numéro IBAN		
BIC / Code Swift		

Implenia Vorsorge
Bahnhofstrasse 24
5001 Aarau

Téléphone +41 (0)58 474 75 65
Telefax +41 (0)58 474 75 66

pensionskasse@implenia.com
www.implenia-vorsorge.ch

Implenia Vorsorge
Bahnhofstrasse 24
CH-5001 Aarau

DÉCLARATION POUR LE VERSEMENT DES PRESTATIONS DE VIEILLESSE AU MOMENT DU DÉPART À LA RETRAITE ANTICIPÉE

Lieu et date

Signature de l'assuré

***Si vous optez pour une indemnité en capital et que vous êtes marié(e), il nous faut impérativement la signature certifiée de votre conjoint sur ce formulaire.**

Lieu et date

Signature certifiée du conjoint

Si vous n'êtes pas marié(e) et souhaitez toucher le capital de vieillesse, nous vous prions de joindre une attestation concernant votre état civil.

Implenia Vorsorge
Bahnhofstrasse 24
5001 Aarau

Téléphone +41 (0)58 474 75 65
Telefax +41 (0)58 474 75 66

pensionskasse@implenia.com
www.implenia-vorsorge.ch